KAWANA
CONSEILS & EXPERTISES

268 rue Jacques IEKAWE
BP 8546
988407 NOUMEA CEDEX
Tél. : 28 88 08 / 78 79 35
e mail : t.rappalini@kawana-conseil.nc
kce.thr@gmail.com

Référence : AFF-26-031-diag-a-DID-base-186-12
Date d'édition : 18/08/2026

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

DESIGNATION DU BATIMENT	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE
Désignation du bâtiment : Hangar 12 **Fonction principale du bâtiment :** Abri hélicoptère **Date du permis de Construire :** < 1997 **Adresse :** Base 186 de Tontouta **Propriété de :** La défense	**DID** **Adresse :** 2, rue Olry - BP 38 - 98843 NOUMÉA cedex

Dans le cadre de la mission, objet du présent rapport, Il a été repéré des matériaux ou produits contenant de l'amiante.

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
KAWANA CONSEILS & EXPERTISES Tel : 28 88 08 / 78 79 35 Mail : kce.thr@gmail.com BP 8546-98807 NOUMEA CEDEX Ridet : 1 483 791.001	**Date d'établissement du rapport :** Fait à Nouméa le 18/08/2026 **Société :** KAWANA CONSEILS et EXPERTISES **Nom du diagnostiqueur :** M. Theerry RAPPALINI **Organisme certificateur :** QUALIXPERT **Assurance :** Assurance SMA BTP contrat n°1265.000



Ce rapport ne doit être reproduit qu'intégralement

SOMMAIRE

DESIGNATION DU BATIMENT 1

DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE 1

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR 1

A. INFORMATIONS GENERALES 2

B. CONCLUSION 2

C. DESCRIPTION DE LA MISSION 3

D. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 3

E. SIGNATURES 5

F. ANNEXES 6

F.1 ANNEXE – CROQUIS DE REPERAGE 7

F.2 ANNEXE – RAPPORTS D'ESSAIS 9

F.3 ANNEXE – AUTRES DOCUMENTS 13

A. INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DE LA MISSION

Rapport n : AFF-26-031-diag-a-DID-base-186-12
Date de la commande : 03/07/2026
Date du repérage : 23/07/2026
Date de l'émission du rapport : 18/08/2026

REFERENCES REGLEMENTAIRES

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002, 26 juin 2013 et 16 juillet 2019 conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Selon la norme NFX 46 020 (5 août 2017)

Périmètre du repérage	Le présent rapport concerne les travaux dans le hangar 12

B. CONCLUSION

Liste C : Dans le cadre de la mission, il a été repéré :

Des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :		
32	Dalle de sol	ZPSO-sol pièces 22 à 25 et la coursive R+1
33, 34	Colles de carrelage et plinthe	

Des matériaux et produits de la liste C ne contenant pas d'amiante après analyse en laboratoire :	
01, 02, 05, 07, 11, 12, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 28, 29	Colles de plinthe, carrelage, faïence
03, 04, 06, 08, 09, 10, 13, 16, 21, 26, 27, 30, 31, 35	Enduit peint mur intérieur/plafond et mur extérieur
14, 15, 17, 22	Peinture au sol

C. DESCRIPTION DE LA MISSION

C.1 BILAN DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Rapport concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Oui les plans
Moyen mis à disposition	Accès aux bureaux et aux ateliers

C.2 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Les travaux envisagés consistent à rénover les locaux

C.3 PIECES OU LOCAUX NON VISITEES

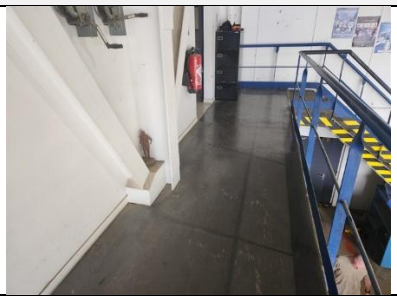
Localisation	Parties du local	Raison
Sans objet		

D. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

D.1 MATERIAU OU PRODUIT CONTENANT DE L'AMIANTE DE LA LISTE C

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (Justification)
Pièces 22 à 25 et la coursive R+1	ZPSO-sol dalle de sol, carrelage, plinthe	Après analyses amiante détecté

D.2 FICHE DU MATERIAU OU PRODUIT CONTENANT DE L'AMIANTE

Identifiant + Description	Localisation	Photo
ZPSO-sol dalle de sol, carrelage, plinthe	Pièces 22 à 25 et la coursive R+1	

D 3 EVALUATION DU VOLUME DE DECHET

Le volume de déchet est estimé à 5 m^3 une MOE devra recalculer avec précision ce volume pour son DCE

D.4 LABORATOIRE D'ANALYSE

Raison sociale et nom de l'entreprise : LABORATOIRES AREIA ENVIRONNEMENT
Adresse : Route de Neubourg, zone d'activités de la Baudrière 27520 Grand-Bourgtheroulde
Numéro d'accréditation : n°1-5094

D.5 LISTE C MENTIONNEE A L'ARTICLE R1334-22

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Eléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume ("shingle"), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faîtages, closoirs...
2. Façades	
Panneaux-sandwich. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et "bacs" en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Eléments en fibres-ciment.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles (carrelage, plinthe et faïence...)
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint, mousse.
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Eléments en fibres-ciment.

D.4.1	PRELEVEMENT(S) EFFECTUE(S) SUR LES MATERIAUX ET PRODUITS REPERE(S)		
N°	Localisation	Matériaux et produit(s)	Commentaire(s)
01	Bureau 1	Colle de plinthe	Amiante non détecté
02	Bureau 1	Colle de carrelage	Amiante non détecté
03	Bureau 1	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
04	Bureau 1	Enduit peint mur ext.	Amiante non détecté
05	Bureau 2	Colle de plinthe	Amiante non détecté
06	Bureau 2	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
07	Bureau 2	Colle de carrelage	Amiante non détecté
08	Bureau 2	Enduit peint mur ext.	Amiante non détecté
09	Bureau 3	Enduit peint mur ext.	Amiante non détecté
10	Bureau 3	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
11	Bureau 3	Colle de plinthe	Amiante non détecté
12	Bureau 4	Peinture au sol	Amiante non détecté
13	Bureau 4	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
14	Bureau 5	Peinture au sol	Amiante non détecté
15	Bureau 6	Peinture au sol	Amiante non détecté
16	Bureau 6	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
17	Bureau 6	Peinture au sol	Amiante non détecté
18	Bureau 8	Colle de faïence	Amiante non détecté
19	Bureau 8	Colle de carrelage	Amiante non détecté
20	Bureau 9	Colle de carrelage	Amiante non détecté
21	Bureau 10	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
22	Bureau 10	Peinture au sol	Amiante non détecté
23	Bureau 12	Colle de faïence	Amiante non détecté
24	Bureau 12	Colle de carrelage	Amiante non détecté
25	Bureau 12	Colle de plinthe	Amiante non détecté
26	Bureau 20	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
27	Bureau 20	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
28	Bureau 21	Colle de plinthe	Amiante non détecté
29	Bureau 21	Colle de carrelage	Amiante non détecté
30	Bureau 22	Enduit peint mur int.	Amiante non détecté
31	Bureau 23	Peinture porte (bleu)	Amiante non détecté
32	Bureau 24	Dalle de sol	Amiante détecté
33	Bureau 25	Colle de carrelage (SAS)	Amiante détecté
34	Bureau 25	Colle de plinthe (SAS)	Amiante détecté
35	Bureau 25	Enduit peint mur int. (SAS)	Amiante non détecté

E. SIGNATURES

Les bureaux de 22 à 25 ainsi que la coursive du R+1 devront faire l'objet d'un retrait amiante avant intervention de tout autre entreprise. Pour rappel seule une entreprise spécialisée peut intervenir sur les MPCA.
Si des matériaux non listés dans le présent rapport sont mis en évidence des prélèvements pour analyses pourront être effectués

Fait à Nouméa, le 18/08/2026

Rédigé par Theerry RAPPALINI

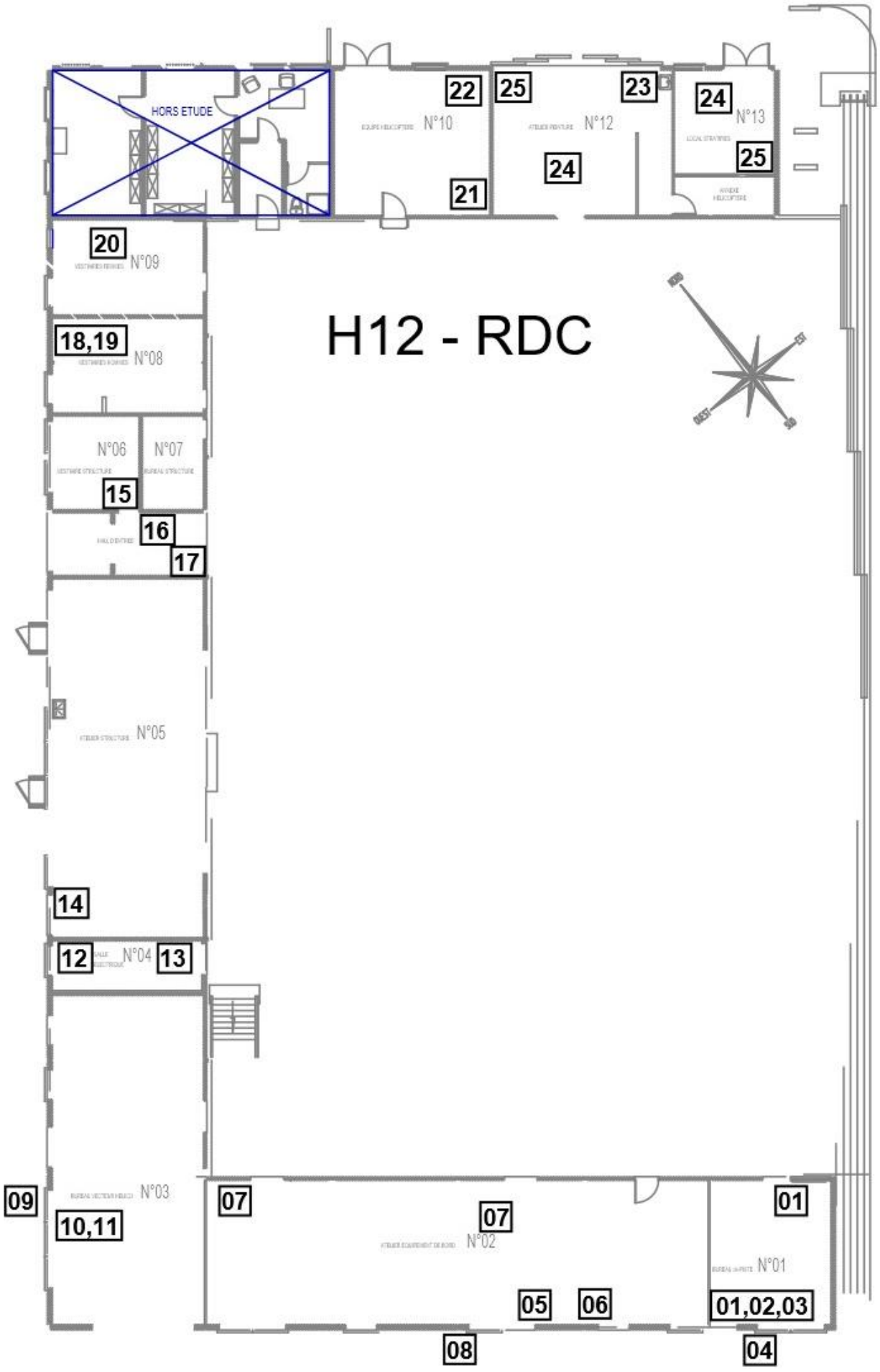
KAWANA CONSEILS & EXPERTISES
Tel : 28 88 08 / 78 79 35
Mail : kce.thr@gmail.com
BP 8546-98807 NOUMEA CEDEX
Ridet : 1 483 791.001

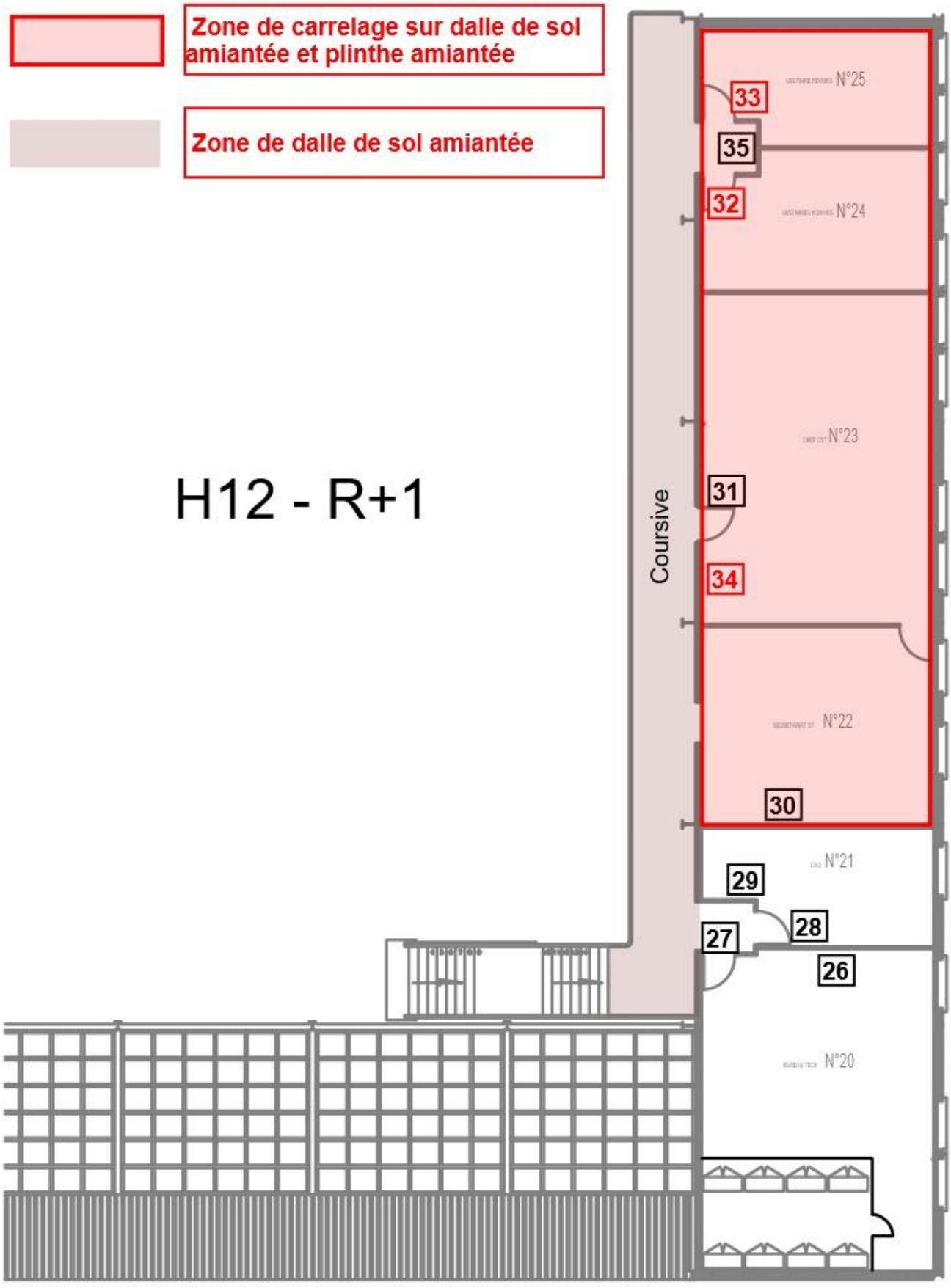
F. ANNEXES

Information conforme à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales). L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liées à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante. Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation. Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit. Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org

F.1	ANNEXE – CROQUIS DE REPERAGE




Zone de carrelage sur dalle de sol amiantée et plinthe amiantée
Zone de dalle de sol amiantée
H12 - R+1
Coursive
N°25
N°24
N°23
N°22
N°21
N°20
33
35
32
31
34
30
29
28
27
26

LABORATOIRES AREIA ENVIRONNEMENT

ZA de la Baudrière Route du Neubourg 27520 Grand Bourgtheroulde

Tel. : 02.35.78.06.65

cofrac ESSAIS Accréditation N°1-5094 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Pour le compte de :
KAWANA CONSEILS ET EXPERTISES
268 Rue Jacques Lékawé PK7 BP 8546 98807 NOUMEA CEDEX

RAPPORT D'ESSAI 955-2026-AM-45
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX
PAR MICROSCOPIE OPTIQUE A LUMIERE POLARISEE (MOLP) ET/OU MICROSCOPIE ELECTRONIQUE A TRANSMISSION ANALYTIQUE (META)

DÉNOMINATION DE L'AFFAIRE

Par le laboratoire	955-2026-AM-45
Par le client**	AFF-26-0131-diag-a-DID-base-186-12 - Diagnostic amiante avant travaux dans les bureaux du hangar 12 de la base 186 - 98889 - Tontouta (Païta)

ÉCHANTILLONS

Date de réception au laboratoire : 04-08-2026 10:00 Nombre total d'échantillons de l'affaire : 20

Méthodes	Préparation	Méthode interne *(PR-T-3)*
	Analyse	MOLP - Parties pertinentes de la Norme NF ISO 22262-1 META - Parties pertinentes de la Norme NF X 43-050:2021

RÉSULTATS DES ANALYSES ACCRÉDITÉES

Echantillon				Préparation				Analyse				
Référence échantillon par le client**	Référence échantillon par AREIA	Lieu et date du prélèvement**	Couche demandée par le client**	Nb de prepa.	Traitement	Description	Info	Nb de grilles/ lames explorées	Date d'analyse	Résultat	Type de fibre	Analyste
26-031-01/35	955-2026-AM-45-1	Bureau 1 23-07-2026	Colle de plinthe	1	CsAUCe - META	Colle dure grise Carrelage dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-02/35	955-2026-AM-45-2	Bureau 1 23-07-2026	Colle de carrelage	1	CsAUCe - META	Colle effritable grise Carrelage dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-03/35	955-2026-AM-45-3	Bureau 1 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée beige Enduit effritable blanc	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-04/35	955-2026-AM-45-4	Bureau 1 23-07-2026	Enduit peint mur ext.	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée blanche Ciment dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-05/35	955-2026-AM-45-5	Bureau 2 23-07-2026	Colle de plinthe	1	CsAUCe - META	Colle dure blanche		2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-06/35	955-2026-AM-45-6	Bureau 2 23-07-2026	Enduit peint mur ext.	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée blanche Enduit effritable blanc	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-07/35	955-2026-AM-45-7	Bureau 2 23-07-2026	Colle de carrelage	1	CsAUCe - META	Colle dure blanche Carrelage dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-08/35	955-2026-AM-45-8	Bureau 2 23-07-2026	Enduit peint mur ext.	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée blanche Ciment dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-09/35	955-2026-AM-45-9	Bureau 3 23-07-2026	Enduit peint mur ext.	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée blanche Ciment dur gris Matériau dur blanc	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-10/35	955-2026-AM-45-10	Bureau 3 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CsAUCe - META	Ciment dur gris Peinture écaillée grise Peinture écaillée blanche	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-11/35	955-2026-AM-45-11	Bureau 3 23-07-2026	Colle de plinthe	1	CsAUCe - META	Colle effritable blanche Peinture écaillée grise Matériau compact gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-12/35	955-2026-AM-45-12	Bureau 4 23-07-2026	Colle de plinthe	1	CsAUCe - META	Colle dure grise Matériau dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-13/35	955-2026-AM-45-13	Bureau 4 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CsAUCe - META	Ciment dur gris Peinture écaillée rose	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-14/35	955-2026-AM-45-14	Bureau 5 23-07-2026	Peinture au sol	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée grise Ciment dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-15/35	955-2026-AM-45-15	Bureau 6 23-07-2026	Peinture au sol	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée rose Ciment dur blanc	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-16/35	955-2026-AM-45-16	Bureau 6 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CsAUCe - META	Ciment dur gris Peinture écaillée blanche	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-17/35	955-2026-AM-45-17	Bureau 6 23-07-2026	Peinture au sol	1	CsAUCe - META	Peinture écaillée grise Ciment dur gris	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-18/35	955-2026-AM-45-18	Bureau 8 23-07-2026	Colle de faïence	1	CsAUCe - META	Colle dure blanche Ciment dur blanc	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI
26-031-19/35	955-2026-AM-45-19	Bureau 8 23-07-2026	Colle de carrelage	1	CsAUCe - META	Colle effritable beige Colle dure rose	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI

AREIA
Le partenaire de vos analyses environnementales

Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement et n'engage la responsabilité des Laboratoires AREIA Environnement que dans son format original, accompagné de la signature de son auteur.

26-031-20/35	955-2026-AM-45-20	Bureau 9 23-07-2026	Colle de carrelage	1	CaAUCe - META	Carrelage dur rose Colle dure grise	*	2	11-08-2026	**Amiante non détecté**	/	RRI

Légende :		
	Toute couche marquée de ce symbole ne peut être analysée séparément de ou des couches suivantes	*
	Données fournies par le client	**
	Quantité insuffisante pour archivage	
	Quantité insuffisante pour analyse	
	Préparation et analyse MOLP	MOLP
	Calcination, attaque acide, ultrasons, centrifugation - Analyse META	CaAUCe - META
	Chloroforme, ultrasons, centrifugation - Analyse META	ChUCe - META

Remarques :

MOLP : Si aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables (fibre de largeur supérieure à 0,2 µm) inférieure à la limite de détection (0,1 % de fibres d'amiante).

META : Si aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection (0,1 % de fibres d'amiante).

Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à essai, et tels qu'ils ont été reçus. Les analyses sont réalisées dans le cadre de l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 3 juin 2025.

Echantillon 955-2026-AM-45-1 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-2 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-3 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-4 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-6 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.

Identifiée au META : « Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3µm) ont été observées. Ces dernières diffèrent des fibres d'amiante de par leurs caractéristiques comme : leur morphologie, et/ou leur composition chimique, et/ou leur structure cristallographique. »
Echantillon 955-2026-AM-45-7 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-8 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-9 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.

Identifiée au META : « Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3µm) ont été observées. Ces dernières diffèrent des fibres d'amiante de par leurs caractéristiques comme : leur morphologie, et/ou leur composition chimique, et/ou leur structure cristallographique. »
Echantillon 955-2026-AM-45-10 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.

Identifiée au META : « Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3µm) ont été observées. Ces dernières diffèrent des fibres d'amiante de par leurs caractéristiques comme : leur morphologie, et/ou leur composition chimique, et/ou leur structure cristallographique. »
Echantillon 955-2026-AM-45-11 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-12 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-13 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-14 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.

Identifiée au META : « Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3µm) ont été observées. Ces dernières diffèrent des fibres d'amiante de par leurs caractéristiques comme : leur morphologie, et/ou leur composition chimique, et/ou leur structure cristallographique. »
Echantillon 955-2026-AM-45-15 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.

Identifiée au META : « Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3µm) ont été observées. Ces dernières diffèrent des fibres d'amiante de par leurs caractéristiques comme : leur morphologie, et/ou leur composition chimique, et/ou leur structure cristallographique. »
Echantillon 955-2026-AM-45-16 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-17 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.

Identifiée au META : « Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3µm) ont été observées. Ces dernières diffèrent des fibres d'amiante de par leurs caractéristiques comme : leur morphologie, et/ou leur composition chimique, et/ou leur structure cristallographique. »
Echantillon 955-2026-AM-45-18 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-19 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.
Echantillon 955-2026-AM-45-20 :
Analyse multicouche : Matériaux encore liés après essai de dissociation.

Validé le : 11-08-2026 Par : Lauriane DELALANDRE
Technicienne de laboratoire

*** Fin du rapport ***

LABORATOIRES AREIA ENVIRONNEMENT

ZA de la Baudrière Route du Neubourg 27520 Grand Bourgtheroulde

Tel. : 02.35.78.06.65

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-5094
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Pour le compte de :

KAWANA CONSEILS ET EXPERTISES

268 Rue Jacques Lékawé PK7 BP 8546 98807 NOUMEA CEDEX

RAPPORT D'ESSAI 955-2026-AM-46
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX
PAR MICROSCOPIE OPTIQUE A LUMIERE POLARISEE (MOLP) ET/OU MICROSCOPIE ELECTRONIQUE A TRANSMISSION ANALYTIQUE (META)

DÉNOMINATION DE L'AFFAIRE

Par le laboratoire	955-2026-AM-46
Par le client**	AFF-26-0131-diag-a-DID-base-186-12 - Diagnostic amiante avant travaux dans les bureaux du hangar 12 de la base 186 - 98889 - Tontouta (Païta)

ÉCHANTILLONS

Date de réception au laboratoire : 04-08-2026 10:00 Nombre total d'échantillons de l'affaire : 15

Méthodes	Préparation	Méthode interne *(PR-T-3)*
	Analyse	MOLP - Parties pertinentes de la Norme NF ISO 22262-1 META - Parties pertinentes de la Norme NF X 43-050:2021

RÉSULTATS DES ANALYSES ACCRÉDITÉES

Echantillon				Préparation				Analyse				
Référence échantillon par le client**	Référence échantillon par AREIA	Lieu et date du prélèvement**	Couche demandée par le client**	Nb de prepa.	Traitement	Description	Info	Nb de grilles/ lames explorées	Date d'analyse	Résultat	Type de fibre	Analyste
26-031-21/35	955-2026-AM-46-1	Bureau 10 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CaAUCe - META	Peinture écaillée blanche Matériau effritable gris Enduit effritable blanc	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-22/35	955-2026-AM-46-2	Bureau 10 23-07-2026	Peinture au sol	1	CaAUCe - META	Peinture écaillée bleue Ciment dur gris	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-23/35	955-2026-AM-46-3	Bureau 12 23-07-2026	Colle de faience	1	CaAUCe - META	Carrelage dur marron Colle friable grise Peinture écaillée blanche Enduit effritable blanc	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-24/35	955-2026-AM-46-4	Bureau 12 23-07-2026	Colle de carrelage	1	CaAUCe - META	Carrelage dur blanc Colle friable grise Ciment dur gris	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-25/35	955-2026-AM-46-5	Bureau 12 23-07-2026	Colle de plinthe	1	CaAUCe - META	Carrelage dur blanc Colle friable grise Joint dur gris Peinture écaillée blanche	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-26/35	955-2026-AM-46-6	Bureau 20 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CaAUCe - META	Peinture écaillée beige Enduit effritable blanc	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-27/35	955-2026-AM-46-7	Bureau 20 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CaAUCe - META	Peinture écaillée blanche Enduit effritable blanc Ciment dur gris	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-28/35	955-2026-AM-46-8	Bureau 21 23-07-2026	Colle de plinthe	1	CaAUCe - META	Carrelage dur marron Enduit effritable blanc Colle friable grise Peinture écaillée blanche	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	LLE
26-031-29/35	955-2026-AM-46-9	Bureau 21 23-07-2026	Colle de carrelage	1	CaAUCe - META	Colle friable grise Matériau dur beige	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-30/35	955-2026-AM-46-10	Bureau 22 23-07-2026	Enduit peint mur int.	1	CaAUCe - META	Peinture écaillée blanche Enduit effritable blanc	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-31/35	955-2026-AM-46-11	Bureau 23 23-07-2026	Peinture porte (bleu)	1	CaAUCe - META	Peinture écaillée bleue Matériau effritable blanc	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB
26-031-32/35	955-2026-AM-46-12	Bureau 24 23-07-2026	Dalle de sol	1	CaAUCe - META	Dalle dure grise Matériau effritable gris	*	2	11-08-2026	Amiante détecté	Chrysotile	SBA
26-031-33/35	955-2026-AM-46-13	Bureau 25 23-07-2026	Colle de carrelage (SAS)	1	CaAUCe - META	Carrelage dur rose Colle compacte jaune Matériau effritable blanc Matériau friable gris	*	2	11-08-2026	Amiante détecté	Chrysotile	ACB
26-031-34/35	955-2026-AM-46-14	Bureau 25 23-07-2026	Colle de plinthe (SAS)	1	CaAUCe - META	Colle friable grise Peinture écaillée blanche	*	2	11-08-2026	Amiante détecté	Chrysotile	ACB
26-031-35/35	955-2026-AM-46-15	Bureau 25 23-07-2026	Enduit peint mur int. (SAS)	1	CaAUCe - META	Peinture écaillée blanche Enduit effritable blanc Papier fibreux marron	*	2	11-08-2026	Amiante non détecté	/	ACB

AREIA
Le partenaire de vos analyses environnementales

Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement et n'engage la responsabilité des Laboratoires AREIA Environnement que dans son format original, accompagné de la signature de son auteur.

Légende :		
	Toute couche marquée de ce symbole ne peut être analysée séparément de ou des couches suivantes	*
	Données fournies par le client	**
	Quantité insuffisante pour archivage	
	Quantité insuffisante pour analyse	
	Préparation et analyse MOLP	MOLP
	Calcination, attaque acide, ultrasons, centrifugation - Analyse META	CaAUCe - META
	Chloroforme, ultrasons, centrifugation - Analyse META	ChUCe - META

Remarques :

MOLP : Si aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables (fibre de largeur supérieure à 0,2 µm) inférieure à la limite de détection (0,1 % de fibres d'amiante).

META : Si aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection (0,1 % de fibres d'amiante).

Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à essai, et tels qu'ils ont été reçus. Les analyses sont réalisées dans le cadre de l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 3 juin 2025.

Echantillon 955-2026-AM-46-1 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-2 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-3 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-4 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-5 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.

Identifiée au META : « Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3µm) ont été observées. Ces dernières diffèrent des fibres d'amiante de par leurs caractéristiques comme : leur morphologie, et/ou leur composition chimique, et/ou leur structure cristallographique. »
Echantillon 955-2026-AM-46-6 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-7 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-8 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-9 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-10 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-11 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-12 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-13 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-14 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.
Echantillon 955-2026-AM-46-15 :
Analyse multicouche : Couches soudées entre elles.

Validé le : 11-08-2026 Par : Loïc LEROUX
Technicien de laboratoire



*** Fin du rapport ***

F.3	ANNEXE – AUTRES DOCUMENTS

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Thierry RAPPALINI, atteste sur l'honneur disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement de rapports amiante avant travaux conformément à l'arrêté du 25 Juillet 2016.

Ainsi, ces divers documents sont établis par un opérateur :

- Certifié amiante avec mention, compétent SS3 et disposant d'une organisation et de moyens appropriés.

- Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions.

- N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir des documents relatifs à la présence d'amiante.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.



Safety Formations

ATTESTATION

Délivrée à

M. RAPPALINI Theerry

Formation Amiante

“Encadrant Technique”

VALIDITE : 3 ans

Formatrice Dominique Leszczyna agrément N° 2023-1751

DATE les 26 et 27 mai 2026

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

Diagnostiqueur Immobilier

Titre de niveau III – NSF 232

Vu l'arrêté du 17 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles et publié au JORF le 25 juillet 2015,

Vu les délibérations du jury de FORMADIAG prononçant l'admission de l'intéressé(e),

Je soussigné Dominique KRENC, directeur de K2D FORMARSEILLE, atteste que :

Mr RAPPALINI Thierry
Né le : 29/07/1961 à : Marseille (France)

A satisfait aux épreuves organisées dans les différentes matières relatives au présent certificat professionnel pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Marseille le : 22/07/2019 Certificat N° : 2019/07-03 VAE

Le Président du jury	Le Titulaire	La Directrice
		K2D Formarseille 29, Av du stade - 13 180 Gignac la Nerthe Tél : 09 67 09 01 34 Siret 844 282 509 00018 - APE 8559 A NDA : 93131753213 du Préfet de Région PACA

K2D FORMARSEILLE – 29 rue d'Italie, 13006 Marseille – N° Siret : 844 282 509 00026– Code APE : 8559A

RID : 1 483 791 - RIDET : 1 483 791.001 - Code APE 71.20B Assurance SMA BTP contrat n°1265.000
AFF-26-031-diag-a-DID-base-186-12- Page 15 sur 16

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : H 68935 T
N° contrat : 1265.000
N°RIDET : 1 483 791

Pour tout renseignement contacter :
SMABTP NOUVELLE CALEDONIE
Immeuble Odéon
23 route de l'Anse-Vata
BP 234
98845 NOUMEA CEDEX
Tél. : 225 90 25
Courriel : smabtp@smabtp.nc

SARL KAWANA CONSEILS ET EXPERTISES
268 RUE JACQUES IEKAWE
98800 NOUMEA

Attestation d'assurance
MULTIGARANTIE CONCEPTEUR NOUVELLE-CALEDONIE

Période de validité : du 01/07/2026 au 31/12/2026

SMABTP, dont le siège social est situé 8, rue Louis Armand CS 71201 75738 PARIS CEDEX 15 ci-après désigné l'assureur, atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle MULTIGARANTIE CONCEPTEUR n° **H 68935 T 1265.000** ayant pris effet le **02/02/2023**.

1 - PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

1-1 Missions bénéficiant des garanties d'assurance des garanties de responsabilité civile hors toutes garanties décennales

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

Mission : METRE
Définition : Mission limitée à l'établissement et/ou à la vérification de devis quantitatifs et/ou estimatifs, à l'exclusion des devis descriptifs.

Mission : DIAGNOSTIC IMMOBILIER
Définition :
1/ Missions relatives au diagnostic réalisé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre.
Diagnostics immobiliers visés :
- constat de risque d'exposition au plomb (CERP)
- Installations intérieures d'électricité

2/ Relevés de mesures Loi Carrez : Mission de relevés de mesures loi carrez dans le cadre de la loi n°96-1107 du 18/12/1996, en cas de vente d'un bien immobilier (loi n°96-1107 du 18/12/1996 ou tout équivalent applicable localement)

Mission : MAITRISE D'ŒUVRE RETRAIT DESAMIANTAGE BATIMENT ET ENVIRONNEMENTALE
Définition :
Maîtrise d'œuvre de désamiantage